

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 13 avril 2023 -

Nombre de membres en exercice : 32  
Nombre de présents : 11  
Nombre de membres ayant donné procuration : 05  
Nombre d'absents non représentés : 16  
Quorum : 16

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,  
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités administratives à délibérer à distance,  
Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 13 avril 2023 à 14H00 sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

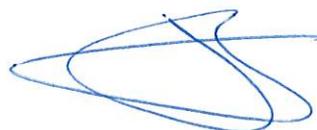
11 – FORMATION :  
4 - Création d'une école thématique « Smart Cities » du 26 au 30 juin 2023

adopte la création de l'école avec :

- la création d'UE Flottante : UE\_Ecole thématique\_Smart Cities : 40h CM et 10 HETD
- la reconnaissance de la validation de 3 ECTS dans le cadre de cette école

**VOTE : POUR : 09 ABSTENTION : 04**

Pau, le 25/04/2023  
Le Président,



Laurent BORDES